BY SPORTS

AGENT DE FOOTBALL LICENCIÉ FIFA
LICENCE 202507-10954

GUIDE GRATUIT · PARENTS & ACADÉMIES

RÈGLES FIFA DES ESSAIS POUR LES MOINS DE 18 ANS

Ce que la FIFA autorise vraiment, en une page. À lire avant que votre enfant voyage.

Les essais et les transferts de mineurs sont strictement encadrés par la FIFA. Voici les règles clés que chaque parent et chaque académie doivent connaître.

LES RÈGLES

1 Aucun paiement, jamais
Personne ne peut demander, offrir ou recevoir un paiement lié à un essai (RSTP art. 19ter). Le club peut prendre en charge le voyage et l'hébergement.

2 Autorisation écrite des parents
Un mineur ne peut participer à un essai qu'avec l'autorisation écrite et expresse de ses parents ou de son tuteur légal.

3 Âge minimum
Les essais de mineurs sont possibles seulement à partir de la saison des 16 ans du joueur (des règles particulières peuvent s'appliquer en Europe : renseignez-vous auprès de votre fédération).

4 Nombre et durée limités
Les essais sont limités en nombre par an et en durée par club (8 semaines par club et par saison jusqu'à 21 ans).

5 Déclaré par le club
Le club doit déclarer l'essai dans le système de la FIFA avant qu'il commence. Demandez au club de le confirmer par écrit.

6 Transferts internationaux : 18 ans
Un mineur ne peut rejoindre un club à l'étranger qu'à 18 ans, sauf dans cinq cas : déménagement des parents pour des raisons non liées au football, 16–18 ans au sein de l'UE/EEE, domicile à moins de 50 km de la frontière, raisons humanitaires, échange scolaire.

7 Les agents et les mineurs
Un agent ne peut approcher un mineur que dans les 6 mois précédant l'âge où il peut signer son premier contrat professionnel, avec l'accord écrit préalable des parents, et après la formation FIFA sur les mineurs.

8 Aucune commission pour un mineur
Un agent ne peut pas facturer de commission pour un mineur, sauf quand le mineur signe un contrat professionnel.

AVANT TOUT ESSAI, DEMANDEZ

- ✔ Une lettre d'invitation officielle du club
- ✔ Qui paie le voyage et l'hébergement (par écrit)
- ✔ Les dates, la durée et qui encadre votre enfant
- ✔ Le numéro de licence FIFA de l'agent et son contrat écrit

⚠ Une vitrine ou un casting n'est pas un essai. Aucun organisateur sérieux ne demande de « frais d'essai » aux familles.

Parents : des questions sur votre enfant ?
Les parents de mineurs peuvent nous écrire directement. Nous ne faisons jamais payer les joueurs ni les familles.

info@bysportsagency.eu

Résumé du Règlement FIFA du statut et du transfert des joueurs (RSTP, art. 19 et 19ter) et du Règlement FIFA des agents de football (art. 13 et 14). La FIFA met ces règles à jour : vérifiez toujours la dernière édition. Ce n'est pas un avis juridique.